



COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

Révision du fonctionnement administratif : La MRC participe à l'effort collectif en matière de santé publique

Ville-Marie, le 16 mars 2020 – La MRC de Témiscamingue prend très au sérieux la situation actuelle associée à la pandémie mondiale du Covid-19 et réagit conformément aux directives de la Santé publique, du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et du Premier Ministre du Québec.

Afin de ralentir la propagation du virus Covid-19, la MRC de Témiscamingue annonce la mise en place de mesures afin de contribuer à la protection de ses travailleurs-travailleuses et ainsi, participer concrètement à l'effort collectif en matière de santé publique. Les mesures préconisées visent à favoriser la distanciation sociale pour contrer la propagation du virus.

Séance du conseil

La séance du conseil du mois de mars se tiendra à huis clos, tel que le recommande le MAMH. Ainsi, de façon exceptionnelle, aucun membre de la presse ou du public ne sera autorisé à assister à la prochaine séance.

Des outils, telles la visioconférence ou la téléconférence seront mis à la disposition des membres du conseil pour faciliter leur présence virtuelle, étant compris que tout rassemblement de personnes est déconseillé.

Accès aux points de services administratifs

Le Bureau de la MRC de Témiscamingue à Ville-Marie et le point de services administratifs de Laverlochère-Angliers seront fermés au public à partir de ce mardi, 17 mars et ce, jusqu'au 30 mars inclusivement. Cependant, les activités de la MRC se poursuivront normalement et les membres du personnel demeurent accessibles par téléphone ou par courrier électronique.

Pour toute demande, vous pouvez consulter le répertoire du personnel [ici](#).

Collecte des matières résiduelles

L'horaire régulier du calendrier de collecte des matières résiduelles est maintenu.

Accès à l'Écocentre à Fabre

L'accès à l'Écocentre sera restreint pour les 2 prochaines semaines. Ainsi, la MRC avise la population que son Écocentre situé au 641, route 391 à Fabre sera fermé aux citoyens du 17 au 30 mars inclusivement. Par ailleurs, les entrepreneurs et les transporteurs de conteneurs pourront utiliser le Centre de transfert comme à l'habitude.

Ces mesures s'avèrent essentielles et elles seront réévaluées le 30 mars prochain selon l'évolution de la pandémie et en respect des directives gouvernementales édictées d'ici là.

La MRC invite la population à suivre avec rigueur, toute directive émise par le gouvernement et à agir avec le plus grand civisme dans le contexte de la pandémie mondiale de Covid-19. La MRC rappelle à tous que l'effort collectif est absolument requis pour agir avec efficacité pour contrer cette pandémie.

- 30 -

Source :

Catherine Drolet-Marchand
Coordonnatrice des communications
MRC de Témiscamingue
(819) 629-2829, poste 245
catherine.droletmarchand@mrctemiscamingue.qc.ca

Pour information :

Lyne Gironne
Directrice générale – Secrétaire-trésorière
MRC de Témiscamingue
(819) 629-2829, poste 227
lyne.gironne@mrctemiscamingue.qc.ca